

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2013

Réception par le Prefet : 18/03/2013

Publication : 22/03/2013



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée, 2013

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

CP 2013-3-3-4  
Seance du Vendredi 15 mars 2013

### **PROGRAMME A131 - MILLESIME 2013 - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES COUCHES DE ROULEMENT SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2012 6-3-1 du 6 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013,

Vu la délibération n°CG-2011-5-3-9 du 7 décembre 2011 approuvant la convention de co-maitrise d'ouvrage et ses avenants aux termes desquelles le Département du Haut-Rhin confie mandat de maitrise d'ouvrage aux communes ou groupements de communes pour des opérations de travaux de sécurisation et de calibrage ;

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le programme A131 - millésime 2013 - Travaux de renouvellement des couches de roulement sur les routes départementales du Haut-Rhin, conformément à l'annexe 1 - Liste des sections retenues en agglomération, et l'annexe 2 - Liste des sections retenues hors agglomération, jointes en annexe ;
- Autorise le Président à signer les conventions de co-maitrise d'ouvrage et leurs éventuels avenants pour les opérations de Sécurité en Traverse d'Agglomération indiquées dans l'annexe n°1, ou à part départementale nulle.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté